Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un concert et un concours pour célébrer et promouvoir les droits de l'enfant

L'Etat de Vaud, par l'entremise de son délégué à la prévention des mauvais traitements envers les enfants, organise deux événements destinés à promouvoir les droits de l'enfant. Un concours à vocation artistique est ainsi lancé sur le thème " Ta vision des droits et devoirs de l'enfant " et, en date du 20 novembre 2003, un concert est prévu à la salle Métropole à Lausanne. Les artistes à l'affiche apporteront leur contribution à la célébration de la Journée mondiale des droits de l'enfant.

Pour promouvoir et célébrer les droits de l'enfant, le Bureau du délégué cantonal à la prévention des mauvais traitements, rattaché au secrétariat général du DFJ, annonce l'organisation de deux manifestations. Le premier événement est un concours artistique sur le thème " Ta vision des droits et devoirs de l'enfant ". Ce concours, ouvert à tous les enfants du canton, comporte 3 disciplines, dessin, peinture et photo. L'idée est de donner aux enfants la possibilité d'exprimer auprès des adultes quels sont les droits qui, pour eux, doivent être impérativement améliorés. Si l'objet du concours porte sur les droits, mais que son titre mentionne également les devoirs, c'est uniquement pour rappeler que ces deux termes sont toujours étroitement liés et que l'un ne peut pas se comprendre sans l'autre. L'énoncé de ce concours fera l'objet d'annonces qui paraîtront dans le journal 24 Heures le jeudi 3 juillet 2003 ainsi que sur les sites www.ccmt.ch et www.dfj.vd.ch.

Le deuxième événement aura lieu le jeudi 20 novembre 2003, jour anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'enfant et jour anniversaire également de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Convention relative aux droits de l'enfant. Ce soir-là, plusieurs artistes donneront un spectacle au théâtre Métropole à Lausanne intitulé " Chantons les droits de l'enfant ". Pour cette occasion, tous ont accepté de composer une chanson sur ce thème. A l'affiche figurent d'ores et déjà : Pascal Auberson, Michel Bühler, Jacky Lagger, Sarclo, le groupe Zorg, ainsi que les enfants de la fondation de Phil Collins, avec le groupe " Little Dream ". Cette soirée sera animée par Jean-Luc Bideau et ouverte par Mme Anne-Catherine Lyon, cheffe du

Département de la formation et de la jeunesse.

Par cette manifestation, l'Etat de Vaud, et son délégué à la prévention des mauvais traitements, entendent non seulement promouvoir les droits de l'enfant, mais aussi apporter leur contribution aux enfants qui vivent en institution en les invitant à ce spectacle.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 juillet 2003

DFJ, Georges Glatz, délégué à la prévention des mauvais traitement envers les enfants, 021 316 53 36